

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 44-223-1915 Mouvements

n° 44-223-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

3 mai 1915

Numéro JO

n° 223 du 31/05/1915

Date du numéro

31 mai 1915

### TEXTE INTÉGRAL

Et pour compter du 1er du même mois le sieur Farah Gilet a été nommé Okhal de la tribu Issa Rer Koul Adaoa a la solde mensuelle de 60 francs en remplacement de l'okhal Abau Roblé décédé.